



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH - 2025 / MC - 029

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

- **Vu** le code général de la fonction publique ;
- **Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;
- **Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- **Vu** le décret n° 2022-1750 du 30 décembre 2022 modifiant les règles statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- **Vu** le décret n° 2024-525 du 7 juin 2024 relatif à la création d'un examen professionnel pour l'avancement de grade des ingénieurs d'études ;
- Vu l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- **Vu** la décision du Président-directeur général de l'Inserm du 27 mai 2025 autorisant l'ouverture des examens de sélection professionnelle au titre de l'année 2025 ;
- **Vu** le procès-verbal du jury d'examen de sélection professionnelle des ingénieurs d'études hors classe en date du 9 octobre 2025 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des ingénieurs d'études hors classe (IEHC) au titre de l'année 2025 :

21 possibilités

Rang	Agent	Grade	Structure	Directeur structure	Délégation régionale	ВАР
1	Mme DEGARDIN Julie	IECN	U968	M. PICAUD Serge	DR Paris IDF CE	BAP A
2	M. HYPOLITE Sylvain	IECN	U1209	M. ARNOULT Christophe	DR AUV RH ALPES	BAP G
3	M. THUILLET Raphaël	IECN	U999	M. HUMBERT Marc	DR Paris IDF SUD	BAP A
4	Mme LE GALL Morgane	IECN	U1016	Mme NIEDERGANG Florence	DR Paris IDF CN	BAP A
5	Mme BROCARD Julie	IECN	U1216	M. BARBIER Emmanuel	DR AUV RH ALPES	BAP A
6	Mme DIETERT Vanessa	IECN	DR EST	M. SIMON Eric	DR EST	BAP J
7	Mme BUREAU-NURY Morgane	IECN	DRH	M. PESNEL Nicolas	ADM. SIEGE	BAP J
8	Mme FOVET Claire-Maëlle	IECN	U1184	M. LE GRAND Roger	DR Paris IDF SUD	BAP A

Rang	Agent	Grade	Structure	Directeur structure	Délégation régionale	ВАР
9	Mme MEDJAHDI Rahma	IECN	DRH	M. PESNEL Nicolas	ADM. SIEGE	BAP J
10	M. LEBRUN Nicolas	IECN	U1266	M. GALLI Thierry	DR Paris IDF CN	BAP A
11	M. LALOT Adrien	IECN	U955	M. COMBADIERE Christophe	DR Paris IDF CE	BAP A
12	Mme ZOUINE Atika	IECN	US5	Mme TURCQ Beatrice	DR NOUVELLE AQU	BAP A
13	Mme GOUGET Laura	IECN	DR AUV RH ALPES	M. PELLA Dominique	DR AUV RH ALPES	BAP J
14	M. KHELFA Mohamed Nassim	IECN	DSI	M. SAHNOUNE Sammy	ADM. SIEGE	BAP E
15	M. PELLE Olivier	IECN	U1163	Mme JABRI Bana	DR Paris IDF CN	BAP A
16	Mme IALY RADIO Nathalie	IECN	U1273	M. PERNOT Mathieu	DR Paris IDF CE	BAP A
17	Mme WIMEZ-GALLET Sarah	IECN	U1172	M. BUEE Luc	DR NORD OUEST	BAP A
18	Mme SERVEL Nathalie	IECN	U1151	Mme TERZI Fabiola	DR Paris IDF CN	BAP A
19	Mme PIERRART Carole	IECN	IT000007	M. BAROUKI Robert	ADM. SIEGE	BAP J
20	Mme RODRIGUES GRANVEAUX Magda	IECN	U1068	M. BORG Jean-Paul	DR PACA CORSE	BAP A
21	Mme SENAMAUD-BEAUFORT Catherine	IECN	U1024	M. PAOLETTI Pierre	DR Paris IDF CE	BAP A

Fait à Paris, le 15/10/2025

Le Président-directeur général,

). hu

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.